

Environnement | Le Périgord soigne l'état de ses rivières



En renouvelant l'opération "rivières propres en Périgord," le Département de la Dordogne veut oeuvrer pour améliorer la qualité de l'eau sur les rivières et cours d'eau. L'objectif est double; il vise aussi à s'assurer que la politique d'assainissement des collectivités est compatible avec le développement des loisirs nautiques. Les rivières sont un sérieux atout touristique avec 400 000 randonneurs nautiques comptabilisés chaque année. Parmi les nouvelles mesures prises pour cet été, les 18 haltes nautiques du département bénéficieront d'analyses de type baignade.

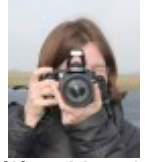
La qualité de l'eau est une préoccupation de Germinal Peiro, président du conseil départemental de la Dordogne, par ailleurs adepte du kayak. En Dordogne, cours d'eau et rivières constituent un formidable atout touristique : le département occupe la première place pour la randonnée nautique. Le conseil départemental s'inscrit dans une politique d'excellence environnementale et l'an dernier, la collectivité lançait la première opération "rivières propres". Il s'agissait d'établir un bilan de l'impact des stations d'épuration sur la qualité des cours d'eau (Dordogne, Isle Dronne, Vézère, Auvézère). Ce programme consiste à réaliser des prélèvements en amont et en aval des points de rejets des dix-huit stations de traitements des eaux usées tout au long de la période estivale. Cette opération rivières propres est reconduite cette année. Elle consiste à réaliser des prélèvements en aval et en amont des 18 stations d'épuration et de permettre aux usagers de la rivière de faire état de situation anormale.

Il s'agit de connaître l'impact bactériologique qu'elles ont sur la Dordogne, l'Isle, la Dronne, la Vézère et l'Auvézère. Il l'a dit, répété et martelé : selon le président du Conseil départemental Germinal Peiro, la Dordogne doit être un exemple en termes de qualité environnementale : « *Notre département est globalement protégé...mais nous pouvons encore aller plus loin.* » Cette deuxième campagne rivières propres intégrera un suivi mensuel des 18 haltes nautiques situées sur les cinq cours d'eau principaux du département. Sur chaque halte suivie, des analyses de type baignade seront réalisées. Les associations sportives, les pêcheurs, amateurs d'activités nautiques et usagers ont aussi la possibilité de signaler les points de pollution ou de rejets anormaux observés sur un cours d'eau via le site Suricate.

Fortes disparités sur l'état des cours d'eau

Le bilan de la campagne 2017 montre que la moitié des sites connaissent des résultats insatisfaisants au regard de la qualité bactériologique de l'eau : 13 points sur 18 ont enregistré des dépassements l'an dernier. Ces

résultats cachent des fortes disparités : les résultats sont satisfaisants sur la Dordogne à l'exception du secteur de Bergerac. Les travaux engagés de réhabilitation des réseaux d'assainissement devraient améliorer la situation, des points noirs subsistent sur la Vézère, la situation est très satisfaisante sur la Dronne. Sur l'Isle et l'Auvézère, les résultats sont très encourageants en amont. A l'aval, les analyses de 2017, ont confirmé l'impact négatif de l'agglomération périgourdine. Les analyses sont réalisées par le laboratoire départemental "*Les industries ont fait de vrai progrès, les communes et l'agriculture aussi mais on peut faire mieux car certains rejets sont encore de mauvaise qualité et des réseaux d'eaux usées sont mal séparés*", tient à souligner Germinal Peiro. 300 communes ont réalisé leur assainissement collectif, avec le soutien financier du conseil départemental et de l'Agence de l'eau. Le Département a contribué à hauteur de 25 millions sur les dix dernières années. La rivière le Dropt, devrait être intégrée ce programme. L'ensemble des partenaires de l'opération ont également insisté sur la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement pour améliorer la qualité des eaux. Les communes du Bugue, des Eyzies, de Montignac devraient engager rapidement ce type de chantier.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : archives Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 11/07/2018

[Url de cet article](#)